

Lyon, le **09 MAI 2019**

Madame, Monsieur,

La préparation du SDAGE et du programme de mesures 2022-2027 du bassin Rhône Méditerranée est engagée. La première étape a été franchie avec l'actualisation des données de l'état des lieux 2019. Par courrier daté du 8 juin 2018, nous vous avons invité à vous prononcer sur l'évaluation actualisée de l'impact des pressions qui s'exercent sur les milieux aquatiques. Cette consultation s'est déroulée durant la période du 2 juillet au 31 octobre 2018. Nous vous remercions pour les contributions que vous avez apportées.

Cette consultation a suscité une très forte participation. 4 118 avis ont été recueillis, soit le double du nombre d'avis recueillis pour l'état des lieux de 2013. La richesse et la pertinence des avis reçus témoignent d'une nette amélioration des connaissances grâce à la mise en œuvre des SDAGE et des programmes de mesures 2010-2015 et 2016-2021, des SAGE et des contrats de milieux.

Les résultats relatifs à cette consultation sont mis à disposition sur le site d'information sur l'eau du bassin à l'adresse suivante :

<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/gestion/sdage2022/etapes/index.php>

Le diagnostic des pressions dont l'impact est à l'origine d'un risque de non-atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau constitue le socle de l'état des lieux qui doit être adopté fin 2019 par le comité de bassin. Il sert de base à l'élaboration du SDAGE et du programme de mesures 2022-2027 du bassin Rhône-Méditerranée, qui s'engage désormais.

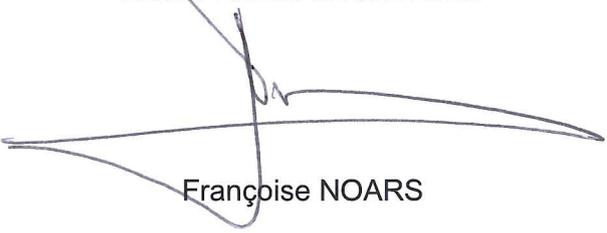
Vos correspondants des délégations régionales de l'agence de l'eau et des DREAL vous informeront très prochainement des modalités d'organisation du chantier de co-construction du programme de mesures 2022-2027, auquel vous serez étroitement associé.

Comptant sur votre implication pour cette prochaine étape de travail, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le directeur général de l'agence de l'eau
Rhône-Méditerranée-Corse


Laurent ROY

La directrice régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes, déléguée de
bassin Rhône-Méditerranée


Françoise NOARS